

Le Figaro, 13 février 2013

Au Sénat, les religieux rappellent leurs inquiétudes

AGNÈS LECLAIR

LE TON a changé. Au Palais du Luxembourg, les invectives ont laissé la place aux civilités. Mardi, dans l'ambiance feutrée de la salle Clemenceau, les sénateurs ont pris un soin tout particulier à éviter le climat acerbe qui avait parasité les auditions des religieux par les députés de la commission des lois, fin novembre. Au Sénat, les six responsables des grandes religions invités pour s'exprimer sur le mariage pour tous ont été entendus une heure chacun. « C'est le rythme du Sénat, chacun a le temps de s'exprimer », a glissé malicieusement Jean-Pierre Sueur, président (PS) de la commission des lois.

« L'invective »

Devant les sénateurs, le grand rabbin de France, Gilles Bernheim, s'est lancé dans un premier retour sur le débat. Après avoir jeté un pavé dans la mare en octobre avec son essai critique sur le projet de loi, il s'était montré peu loquace. « Je n'ai pas souhaité que la communauté juive participe aux manifestations. La place des religions n'est pas dans la rue », a-t-il souligné avant de s'inquiéter de la tournure des échanges et de pointer leur grande confusion. Le mélange des questions (morales, politiques, juridiques ou anthropologiques) « a grevé le débat public ». « Des gens en sont arrivés à se jeter des mots à la tête, la société a été coupée en deux », a-t-il regretté. Bien que « profondément opposé » à cette loi, Gilles Bernheim a déploré que « le mariage qui vient témoigner d'un désir de l'amour de l'autre » ait pu conduire à « l'invective ». « L'amour est central et la protection du conjoint est fondamentale. Si j'oublie cela, c'est qu'il y a une trace d'homophobie en moi », a lancé le grand rabbin, soucieux d'écarter toute accusation. Il a pris acte d'« un tournant anthropologique lourd de conséquences dans la société française ».

« C'est une gageure de prendre la parole sur ce sujet après tous ces jours de débats », a souligné M^{re} André Vingt-Trois. Le chef de l'Église catholique a relevé le défi, prenant appui sur une des grandes questions posées par le texte : « La différence sexuelle est-elle une inégalité ? » « Laisser croire qu'une décision législative va effacer la différence sexuelle ne peut que conduire à une insatisfaction assez profonde », a déclaré le cardinal archevêque de Paris. Il s'est inquiété des inégalités entre enfants qui pourrait entraîner la mise en place de trois livrets de famille en fonction des situations familiales. Comme nombre d'opposants, il a pointé le risque de conséquences en cascade jusqu'à la légalisation de la GPA.



« Ce que nous voulons, c'est finir les auditions et disposer du temps raisonnable »

JEAN-PIERRE SUEUR, PRÉSIDENT (PS) DE LA COMMISSION DES LOIS

Inquiétudes partagées par Mohammed Moussaoui. « L'égalité n'est pas la similitude », et « le débat sur la GPA risque d'être relancé dans un contexte nouveau », s'accorde à penser le président du Conseil français du culte musulman. « Il y a eu trop d'idéologie mal placée pour un débat qui devait être calme et se donner le temps, a de son côté déploré Claude Baty, président de la Fédération protestante de France. Le débat a été placé de suite sur un plan idéologique : la modernité contre l'obscurantisme. » Un climat qu'il a jugé à regret peu propice à un consensus sur une « alliance civile ».

Marie-Stella Boussemart, présidente de l'Union bouddhiste de France, a enfin rappelé la diversité des opinions des bouddhistes, dont « beaucoup ne se sentent pas concernés car il n'y a pas de sacrement du mariage ».